

LA PRESSE EN REVUE...



MARDI 28 AVRIL 2015

SOMMAIRE

- 1) Sans le pognon...
- 2) Il crève
- 3) Un juste...
- 4) Gare, gare...
- 5) Un nouveau record
- 6) Luc Carvounas que faites vous pour les chômeurs...
- 7) Les femmes sont les plus...
- 8) Tous pourris



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Des retraités se retrouvent sans le sou, dans la détresse totale



Nord Littoral

Depuis plusieurs mois, les complémentaires de retraite ne versent aucun paiement aux retraités, les forçant à vivre dans une situation de misère et de désarroi.

Des retraites qui ne sont pas versées depuis des mois, des retraités obligés de vivre dans la misère. Le gouvernement s'était engagé à ce que tous les dossiers en souffrance dans la région soient régularisés fin mars. C'est loin d'être le cas. « Sur les 12 000 dossiers, il en reste encore plus de 4000 à traiter. Si je passe par le chef de cabinet de la Carsat ou les hautes sphères, le dossier est traité en 72 heures. Dois-je passer par l'Élysée pour chaque dossier ? », s'indigne Patricia Dubieubourg, de la Société Saint-Vincent de Paul à Guînes.

C'est par cette Guinoise engagée que le scandale des retraites non versées a éclaté à l'été 2014. « J'ai été alerté car une retraitée était venue me demander un bon alimentaire. Cela faisait des mois qu'on ne lui avait rien versés, les agios s'accumulaient, le frigo était de plus en plus vide et l'angoisse toujours plus grande. Quelques jours plus tard, une seconde dame est venue me demander de l'aide car elle attendait ses versements depuis plus de neuf mois. Cette situation m'a scandalisé », explique-t-elle.

Misère, isolement et détresse : le quotidien des retraités

La misère, l'isolement et le désespoir s'emparent rapidement de ces retraités qui survivent sans revenus. Comme l'indique Patricia Dubieubourg, en contact avec plus de 300 retraités, le désarroi frappe à grands coups : « Nous avons différents cas d'isolement... L'un de nos retraités attendait depuis plus d'un an sa retraite, et a fini par se suicider, excédé de sa situation de laquelle il ne parvenait pas à s'extirper. Un couple de retraités a été mis à la porte de leur maison pour impayé de loyer, un homme a dû se loger chez une amie suite à une coupure de courant en plein hiver, et la petite-fille d'une autre doit lui payer ses courses et ses factures. Les projets de ces retraités tombent en ruine car ils n'ont plus un seul sou. À Noël, certaines personnes âgées n'ont pu recevoir leur famille et se sont contentées d'une tartine trempée dans du café au lait. On leur a tout retiré : la sérénité qu'ils auraient pu avoir, et leur dignité. Les retraités n'en dorment plus, se rendent malades, certains ont leur carte de Sécurité Sociale bloquée et ne peuvent plus payer leurs médicaments. Quand cette situation va-t-elle enfin se régler ?! »

Dossiers bloqués à la Carsat

Pour Patricia Dubieubourg, impossible de ne pas agir. « Je me suis rendu compte que plus de 12 000 personnes dans le Nord-Pas-de-Calais / Picardie ne touchaient pas leur retraite. Les impayés ont commencé en novembre 2013. » En janvier 2014, le défenseur des droits avait envoyé une injonction à la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), mais les retraités n'ont jamais été payés. En cause : des dossiers bloqués, des salariés non remplacés et des demandes de retraite qui s'entassaient et des points d'accueils fermés par dizaine laissant les retraités sans réponse.

Les chaînes télévisées s'emparent de l'affaire et Michelle Demessine, sénatrice du Nord, interpellée par cette situation, appelle Patricia Dubieubourg. C'est à ce moment que les choses vont enfin commencer à bouger pour les retraités que défend la présidente de Saint-Vincent de Paul. « La seule solution était de monter à Paris. Nous avons demandé une audience à la présidence de la République. En décembre 2014, nous avons, avec le Secours Populaire, le Secours Catholique et la Croix-Rouge, rencontré Michel Yahiel, conseiller social et emploi à l'Élysée. Les situations que vivent les retraités qui ne touchent pas leur dû sont atroces », confie cette engagée. À la suite de cet entretien, 800 euros sont débloqués à la période de Noël pour soulager le quotidien des retraités, mais la partie est encore loin d'être gagnée.

Une mauvaise gestion au sein des organismes de retraite

« Les Carsat ont soumis les 800 euros à certaines conditions, ce qui n'était pas prévu : les retraités devaient attendre leur paiement depuis plus de deux mois. Ces organismes font ce qu'ils veulent, c'est terrible, car à la Carsat, il y a de l'argent : les retraités payent juste le prix d'une mauvaise gestion », enrage-t-elle. Les obstacles s'enchaînent pour les retraités et futurs retraités. Ainsi, soumettre son dossier de retraite est un parcours de longue haleine : « Les organismes ont toutes les informations mais ils réclament à nouveau tous les papiers, comme cela, ils gagnent du temps. »

La situation qui devait être réglée pour le mois de mars ne l'est toujours pas. Et la présidente de Saint-Vincent de Paul entend toujours le même refrain : « Ils vont recevoir tout leur argent d'un coup », mais l'indignation la transperce : «

J'entends la détresse de tous ces gens. La situation est alarmante, ce n'est pas dans un an qu'il leur faut les revenus ! Comment un retraité se nourrit sans revenus ? Certains retraités ont fait des prêts, ont vendu leur voiture, ont dû puiser dans leurs économies, ont emprunté dans leur entourage, et il y a les autres, qui se laissent glisser tout doucement... Ils doivent abandonner tous leurs projets parce que la Carsat les maintient dans la précarité et le désarroi. Ces personnes sont obligées de tendre la main pour pouvoir vivre alors qu'elles ont cotisé pendant 42 ans... Jusqu'au dernier dossier, je ne lâcherai pas l'affaire ».

Carsat (si vous êtes en attente de plus de deux mois pour votre paiement et que vous souhaitez l'aide : 03.20.05.84.84) et Patricia Duvieubourg, présidente de la Société Saint-Vincent de Paul à Guînes. 03.21.36.60.45 ;

patricia.retraites@gmail.com ou SOS Carsat sur Facebook

nordlittoral.fr

II) Pesticides : la fille d'un viticulteur du Bordelais porte plainte contre X

Par la rédaction



JAUBERT/SIPA

Les phyto-victimes ont décidé de se battre. La famille d'un viticulteur déposera plainte contre X pour « homicide involontaire », ce 27 avril, au Pôle de santé publique du Tribunal de grande instance de Paris. Dans leur ligne de mire, un pesticide contenant de l'arsenic, utilisé pour

traiter une maladie fongique de la vigne.

La plainte est déposée contre X, mais elle vise les fabricants de l'arsénite de sodium et les services de l'Etat, selon Valérie Murat. La fille de James-Bernard Murat, décédé en 2012 d'un cancer professionnel, se bat pour que les responsabilités soient établies. « Je ne veux pas que mon père soit mort pour rien, a-t-elle déclaré à l'AFP. On a trompé les paysans, on s'est moqué d'eux, on en a fait de bons petits soldats de la chimie. » En effet, James-Bernard Murat a été exposé pendant 42 ans à l'arsénite de sodium, sans jamais en connaître la toxicité.

Le combat de Valérie Murat est porté par l'avocat spécialisé François Lafforgue, qui souhaite faire de ce procès celui de tous les pesticides à base d'arsenic, interdits depuis 2001 seulement. D'ailleurs, outre la mention d'homicide involontaire, la plainte mentionnera « l'omission de porter secours, l'abstention délictueuse et le délit de tromperie. »

Aux côtés de Valérie Murat, deux associations : Générations Futures et Phyto-victimes. « La dangerosité de l'arsénite est reconnue depuis au moins 1955, soulignent-elles dans un communiqué commun. Cette plainte aura pour objectif de mettre en exergue toutes les responsabilités, celles des fabricants de ces produits et celles des services de l'Etat. » Les associations espèrent mettre fin à une omerta et ainsi alerter les agriculteurs sur les risques auxquels ils s'exposent.

pourquidocteur.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Edwy Plenel, un juste, parmi les justes, qui se bat pour l'homme avec un H majuscule



Ahmed Charai
Patron de presse marocain,
administrateur de plusieurs think-
tanks à Washington

Edwy Plenel vient de publier *Pour les musulmans*. Le journaliste d'investigation se transforme en pamphlétaire. Il avait déjà effectué cet exercice pour défendre le droit d'informer mais là, en 120 pages, il s'attaque à une montagne. D'abord, son titre rappelle un écrit d'Emile Zola peu connu, *Pour les Juifs*, qui a été publié deux années avant l'affaire Dreyfus et le fameux "J'accuse".

Ce lien est important, parce que Plenel relève la phrase d'un académicien "il y a un problème avec l'Islam".

Il y a deux siècles, on a accepté en France, que dans le débat public, certains affirment qu'il y avait un problème avec les Juifs. On sait comment cela s'est terminé.

Plenel dénonce la banalisation de l'indécible, du racisme, de l'essentialisme. Il dénonce, avec son talent, les dérives qui consistent à mettre sur le dos d'une religion, d'une appartenance, tous les maux d'une société. En ces temps troubles, cette position est celle d'un humaniste, d'un "juste". Il est de la trempe de ceux qui, en Europe se sont élevés contre l'anti-sémitisme, l'ont combattu au péril de leur vie, parce qu'il était, qu'il est toujours, la négation de leur conception de leur propre humanité.

L'Islamophobie ambiante n'est pas un phénomène marginal. Un soi-disant penseur dit à la télé que "les musulmans doivent renier deux tiers du Coran, avant de s'intégrer en France". D'autres disent que les musulmans doivent s'assimiler et donc abandonner leur culture d'origine. La palme dans ce hit-parade de l'ignorance, revient à ceux qui considèrent que Daech représenterait le véritable Islam, qui mélangent Etat-musulman, Salafistes, Islam radical, et Jihadistes.

Le drame, c'est que la sphère géographique n'est plus la même. Ce n'est pas un Etat, un continent, qui regarde un chien de faïence, un ensemble différent.

En France, dix pour cent des habitants sont de culture musulmane. Ils ne sont pas tous pratiquants, peuvent être agnostiques, mais ils sont tous victimes de la stigmatisation.

C'est Jean Paul Sartre qui disait "On est d'abord Juif dans le regard de l'autre". L'Islamophobie, n'est pas seulement condamnable par principe. Elle est aussi dangereuse parce qu'elle alimente tous les marchands de la haine et qu'elle participe à la dislocation du lieu social, dans des pays pourtant laïcs et qui ont fait de l'intégration un credo depuis des siècles.

Edwy Plenel est un journaliste qui ne laisse personne indifférent. Au Monde, lorsqu'il était aux commandes, comme à Mediapart, il met en pratique sa conception, d'un métier qui est aussi sa passion. Ceux qu'il appelle "les corbeaux" on été peu tendre avec lui. Mais son livre ne peut pas être répertorié dans cette case. C'est l'humaniste, l'homme qui maîtrise l'histoire, qui dénonce des dérives qui sont déjà tragiques.

C'est un juste, parmi les justes, qui se bat pour l'homme avec un H majuscule. Une espèce censée être supérieure aux animaux, parce que douée de raison et de compassion.

huffingtonpost.fr

IV) «Musulmans de France», «juifs de France»... Attention à la «djihadisation» des esprits

François Rachline



Souliers laissés à l'entrée de la mosquée El Houda, à Bordeaux, le 25 février 2015 | REUTERS/Régis Duvignau

Ces évolutions lexicales ne sont pas anodines, mais sont révélatrices d'un glissement de sens de l'identité nationale, estime l'écrivain et universitaire François Rachline. Tribune.

La «cinquième colonne» est cet ennemi qui, à l'intérieur d'un État, œuvre au profit d'un autre. Une entreprise destructrice de la cohésion nationale qui commence presque toujours par imposer clandestinement son vocabulaire.

Quand Le Monde emploie l'expression les «juifs de France», ce ne sont pas les juifs qui sont en cause mais un principe qui est défié. Quand les médias utilisent sans discernement l'expression les «musulmans de France», ce n'est pas une religion qui est ostracisée, c'est encore le même principe qui est attaqué. Quand Le Figaro, pour couronner le tout, titre à son tour –le 23 avril 2015– «Les chrétiens de France», ce n'est pas la grande majorité des Français qui est désignée, mais toujours le même principe qu'on agresse.

Le principe, pour ébranlé qu'il soit désormais, reste simple: si la diversité caractérise la France, en dépit de ses efforts au cours de l'histoire, de temps à autre, pour la nier, il existe bien des façons d'être français sans que jamais l'une d'entre elles n'exclue les autres. Sans que la multiplicité des convictions n'entre en conflit avec l'unité nationale.

Je peux être français avec un père né en Russie comme un autre peut l'être en venant d'Algérie, du Cambodge, du Canada, de Norvège, de Provence ou de Bretagne. Je peux être juif comme un autre peut être musulman, chrétien, bouddhiste, libre penseur ou agnostique. Sans majuscules. Le principe de laïcité permet ce mélange en garantissant à chacun de ne pas être inquiété pour ses croyances, en permettant à tous de s'adonner librement à leurs pratiques culturelles sans jamais imposer quoi que ce soit à quiconque.

Glissement de langage

Je croyais jusqu'à présent vivre dans un pays où les différences religieuses existaient, certes, mais ne permettaient pas de définir l'identité de qui que ce soit. Je pensais qu'un prêtre, un imam, un rabbin étaient d'abord français. Je pensais que le christianisme, l'islam, le judaïsme et que sais-je encore n'offraient qu'une identité particulière d'un individu, tandis que sa nationalité en indiquait immédiatement l'identité générale.

La carte d'identité est nationale, non religieuse, même si la France a dérogé à ce principe, pour sa honte, entre 1941 et 1944. L'Hexagone n'est pas seulement un cadre de vie, mais un espace de culture historique.

Un creuset où se façonne une essence collective en même temps qu'un opérateur d'intégration. Ce qui interdit, soit dit en passant, d'imaginer des programmes d'enseignement qui l'oublieraient ou le refuseraient, quelle que soit la raison invoquée.

Dans les pays religieux, où une religion d'État persiste, je comprends qu'on parle des chrétiens de Syrie ou des juifs d'Iran, encore qu'en Israël on ne parle jamais de musulmans mais d'arabes israéliens. Si donc en quelques mois, au miroir de la presse, une logique multiséculaire semble remise en cause, il est difficile de ne pas s'interroger. S'agit-il seulement d'un glissement inoffensif de langage? Peut-on soutenir que l'immense majorité des Français n'est plus qu'un ensemble de personnes nées dans la religion chrétienne et vivant en France?

Représentation mentale

Je ne le crois pas. De la même manière que Robert Badinter, il y a déjà longtemps, parlait de la «lepénisation» des esprits, il faut craindre désormais une «djidhadisation» des esprits.

Certes, les démocraties combattent les djihadistes avec des armes à feu. Certes, nous luttons contre la menace croissante d'attentats et d'assassinats au hasard. Certes, nous sommes horrifiés par les abominations dont se rendent coupables ces nazis d'un nouveau genre. Mais nous leur offrons, sur nos arrières, de quoi ronger notre identité.

Quand on ne parlera plus des Français mais des chrétiens de France, des juifs de France, des musulmans de France et autres, quel que soit le sort des armes, nos ennemis ne seront pas éloignés de la victoire. Il en faudra peu pour qu'on en arrive à parler des chrétiens tout court, des juifs tout court et des musulmans tout court. Ce ne sera plus seulement une question de vocabulaire, mais une nouvelle représentation mentale aura conquis la pensée. Le socle national, fendillé, fêlé, peut-être brisé, aura éclaté en un ensemble de parties plus ou moins compatibles, plus ou moins articulées, plus ou moins stables. Et plutôt moins que plus.

La guerre, disait Victor Hugo, c'est la guerre des hommes; la paix, c'est la guerre des idées. De fait, la bataille des mots est la première que se livrent les idées. S'ils ne s'érigent pas en remparts contre les tempêtes, les mots sont les principaux annonceurs des maux. Il faut que les politiques, la société civile, nous tous, redoublions de

vigilance et soyons attentifs au moindre dérapage dans les termes employés. Il faut aussi en appeler aux médias, premiers en ligne, révélateurs et formateurs de l'opinion, pour qu'ils cessent, sans doute sans s'en rendre compte et certainement sans mauvaise intention, de confondre cinq colonnes à la une et cinquième colonne en une.

slate.fr-François Rachline

V) Le chômage en France atteint un nouveau record au mois de mars



© Pascal Guittet - L'Usine Nouvelle

Avec 15 400 demandeurs d'emploi de catégorie A (sans aucune activité) de plus, le nombre de chômeurs en France a augmenté de 0,4% au mois de mars, à 3,51 millions de personnes.

Le chômage a atteint un nouveau record en France. En mars, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, sans activité, a augmenté de 0,4%, soit 15 400 personnes de plus, a annoncé le ministère du Travail ce lundi 27 avril.

En incluant l'Outre-mer, le chômage atteint également un plus haut historique, à 3,77 millions. En ajoutant les demandeurs d'emplois ayant exercé une activité, les chiffres dépassent là encore les précédents records : 5,29 millions en métropole, 5,59 millions en France entière, également des records.

Une "amélioration de la tendance" pour le ministère

Malgré la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie

A (+1,0 %, soit +5 200 personnes par rapport au mois de février), leur nombre reste orienté à la baisse au 1er trimestre (-0,7 %, soit -3 800 jeunes). Le nombre de chômeurs a beau augmenter depuis 2011, le ministère du Travail observe une "amélioration de la tendance". "Sur les trois premiers mois de l'année, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, a avoisiné 3 000 chaque mois en moyenne. Ce rythme de progression est près de quatre fois moins élevé que celui observé en 2014 et le plus faible enregistré depuis début 2011", soulignent les services de François Rebsamen, qui ajoutent que "les mesures adoptées commencent à porter leurs fruits".

usinenouvelle.com

VI) Près de 102 000 chômeurs dans le Val de Marne fin mars 2015

Par C.Dubois



Le chômage poursuit sa progression dans le Val-de-Marne comme ailleurs en Ile-de-France et dans le reste du pays, qui passe de 101 350 personnes inscrites à Pôle Emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A,B,C) fin février 2015 à 101 910 fin mars 2015, soit 560 personnes supplémentaires.

Sur une année complète, la progression est de

6,4%. Le département comptait 95 810 chômeurs fin mars 2014.

Contrairement aux mois précédents, le chômage des jeunes hommes de moins de 25 ans reprend également sa progression, qui passe de 5 680 à 5 760 personnes sur un mois. Sur un an, la tendance reste à une progression plus importante du chômage des plus de 50 ans (+11,2%) et plus faible des moins de 25 ans (3,2%) et des 25-49 ans (5,3%). Note positive, le chômage des femmes de moins de 25 ans diminue de 1% sur le mois.

94.citoyens.com

LAPRESSEENREVUE.EU

VII) Les femmes sont plus touchées par les politiques d'austérité

Le Monde.fr avec AFP



Des femmes de ménage manifestent, le 1er juillet 2014 à Athènes. AFP/ LOUISA GOULIAMAKI

La place des femmes et leur promotion dans le monde du travail pâtissent des politiques d'austérité, explique un rapport de l'ONU Femmes – l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes – rendu public lundi 27 avril. Dans son document, l'organisation déplore ainsi qu'à « une époque de richesses mondiales sans précédent » des millions d'entre elles soient encore « reléguées à des emplois peu rémunérés et de qualité médiocre ».

A l'échelle de la planète, leur salaire moyen est toujours inférieur de 24 % à celui des hommes, un écart qui se creuse d'autant plus pour les mères de famille. Dans la zone euro, l'écart était de 16,4 % en 2013, rapportait Eurostat au mois de mars.

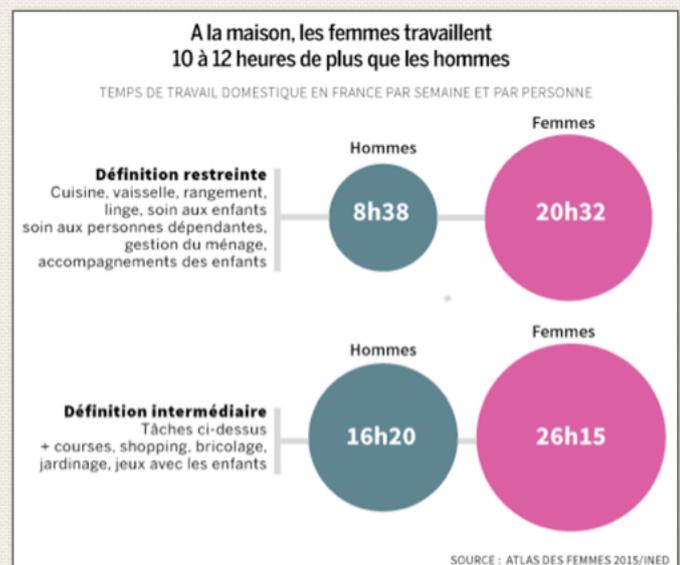
Par ailleurs, les politiques de restriction mises en œuvre leur ont doublement nui, dans la mesure où elles sont plus dépendantes des services publics au quotidien que les hommes et y sont aussi davantage représentées au niveau de l'emploi. « Afin de développer des économies plus justes et plus durables, qui fonctionnent pour les femmes et les hommes, un avenir avec plus d'austérité et de coupes budgétaires ne conviendra plus », argue le rapport.

« Le fardeau du travail à la maison »

Dans les régions en développement, note le rapport, jusqu'à 95 % des emplois occupés par les femmes ne sont pas protégés par les lois sur le travail et ne bénéficient pas de protection sociale. Dans les pays occidentaux aussi, les écarts restent substantiels. En France et en Suède, sur toute une vie, une femme peut s'attendre à gagner 31 % de moins qu'un homme. En Allemagne et en Turquie, ce ratio monte même respectivement à 49 % et 75 %.

Les femmes sont reléguées à un ensemble limité de professions sous-évaluées, note encore le rapport, et 83 % des travailleurs domestiques dans le monde sont des femmes, dont près de la moitié n'ont pas droit au salaire minimal.

« Un des principaux problèmes c'est que le fardeau du travail à la maison repose souvent encore entièrement sur les femmes, qu'il s'agisse de s'occuper des enfants ou des personnes âgées », a fait valoir Phumzile Mlambo-Ngcuka, la directrice exécutive de l'ONU Femmes.



Le rapport 2015 a été publié vingt ans après la quatrième conférence mondiale sur la condition féminine à Pékin, qui avait établi un programme ambitieux pour faire progresser l'égalité de genre.

lemonde.fr

VIII) L'argent caché de Jean-Marie Le Pen en Suisse

Par Karl Laske et Marine Turchi

Selon les informations obtenues par Mediapart, le président d'honneur du Front national a été le bénéficiaire économique d'un « trust » géré en Suisse par son majordome, trésorier de son association de financement Cotelec. 2,2 millions d'euros, dont 1,7 million sous forme de lingots et de pièces d'or, ont été déposés au nom de ce trust à la HSBC puis à la Compagnie bancaire helvétique (CBH).

Cette fois, le majordome par qui le scandale arrive est « un garçon loyal » – selon l'expression d'un ancien dirigeant du Front national –, « un homme de confiance absolue » même, et qui n'a rien enregistré, contrairement à l'un de ses collègues chez les Bettencourt.

Selon les informations obtenues par Mediapart, Jean-Marie Le Pen a détenu un compte caché chez HSBC, puis à la Compagnie bancaire helvétique (CBH), à travers un trust placé sous la responsabilité légale de son majordome, Gérard Gérin. Ce dernier est le trésorier des associations de financement Cotelec et Promelec – cette structure étant placée sous l'autorité conjointe de Marine Le Pen et de son père.

2,2 millions d'euros ont été déposés sur le compte de ce trust, dont 1,7 million sous forme de lingots et de pièces d'or. Le parquet de Nanterre a reçu ces éléments du service antiblanchiment Tracfin, alors qu'une enquête préliminaire est ouverte à Paris depuis fin 2013 sur le patrimoine du fondateur du FN. Un courrier daté de 2008, dans lequel M. Gérin reconnaît être l'ayant droit du

trust, a été communiqué à la justice.

Jany Le Pen, l'épouse de Jean-Marie Le Pen, aurait quant à elle clôturé un compte personnel au Crédit suisse en 2008. Ces informations pourraient donner une nouvelle dimension à la crise ouverte au Front national entre le père et la fille. Le 4 mai, le bureau exécutif doit décider s'il sanctionne ou non le président d'honneur pour ses déclarations à RMC et Rivarol. Sollicités par Mediapart, ni Jean-Marie ni Jany Le Pen n'ont donné suite à nos demandes.



Jean-Marie Le Pen et Gérard Gérin (à droite) au congrès du FN à Tours, le 15 janvier 2011. © Reuters

Gérard Gérin, 41 ans, l'ayant droit du trust de Le Pen, a été formé au lycée hôtelier de Marseille. Un temps barman au Carlton de Nice, il est devenu, à 20 ans, le majordome du couple Le Pen, avant de faire ses débuts en politique, lors d'une première candidature aux législatives de 2007 à Vitrolles. À l'époque, l'Express souligne dans un portrait qu'il consacre au majordome que Gérin « possède même la signature » des comptes bancaires de Jean-Marie Le Pen.



Élu au conseil régional PACA en 2010, candidat aux législatives dans les Bouches-du-Rhône en 2012, Gérald Gérin a été l'assistant parlementaire de Jean-Marie Le Pen, avant de devenir celui de la députée européenne Marie-Christine Arnautu, une proche du fondateur du FN. Il reste logé dans une annexe de la résidence de Jean-Marie Le Pen et son épouse Jany, la Bonbonnière, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) – théâtre d'un incendie, fin janvier. « Je suis un peu son deuxième cerveau, assurait M. Gérin à l'Express. Je le libère des tâches usuelles, mais non ménagères. »

Gérald Gérin apparaît aujourd'hui dans l'organigramme du Front national, comme « assistant » au sein du cabinet du président d'honneur. S'il a obtenu procuration sur les comptes personnels, déclarés, de Jean-Marie Le Pen, le majordome est devenu en 2008 l'ayant droit d'un trust basé aux îles Vierges britanniques – « BVI » dans le jargon –, Balerton Marketing Limited. Cette structure gérée depuis Genève par Me Marc Bonnant, l'un des avocats d'affaires de la place, a détenu un compte ouvert à la HSBC jusqu'en mai 2014. À cette date, le compte aurait été clôturé et les fonds transférés aux Bahamas, sur un compte ouvert auprès de la Compagnie bancaire helvétique (CBH).

Ainsi que l'a révélé l'affaire SwissLeaks, Me Bonnant a géré les neuf comptes ouverts à la HSBC pour le styliste italien Valentino Gavarini. Selon des documents en notre possession, il est aussi intervenu à la demande de HSBC Genève pour ouvrir des « sociétés BVI » à des clients de la banque. Joint par Mediapart, Me Bonnant a déclaré n'avoir « aucun compte pour M. Jean-Marie Le Pen », mais il s'est retranché derrière le secret professionnel concernant M. Gérin. Gérald Gérin, lui, a contesté être l'ayant droit du trust. Il a indiqué à Mediapart qu'il allait « demander des explications » à MM. Le Pen et Bonnant.

La confiance de Jean-Marie Le Pen envers son majordome l'a conduit à le désigner, dans les années 2000, trésorier de son association de financement Cotelec, chargée de promouvoir son image et au-delà de soutenir financièrement le FN. Cotelec a ainsi prêté près de 3 millions d'euros au Front national en 2012, et plus de 4 millions en 2013. Mais Gérald Gérin est aussi, depuis décembre 2013, le trésorier d'un micro-parti commun à Marine et Jean-Marie Le Pen, Promelec – destiné à « promouvoir l'image de marque et l'action de Jean-Marie Le Pen et de Marine Le Pen ». La présidente du FN est

secrétaire générale de cette association présidée par son père.



Gérald Gérin, l'assistant personnel de Jean-Marie Le Pen, et le trésorier de son association de financement Cotelec. © maritima.info

Le Front national est aujourd'hui confronté à une enquête judiciaire sans précédent sur le financement de ses campagnes. Les juges Renaud Van Ruymbeke et Aude Buresi ont déjà mis en examen six personnes, prestataires du FN et responsables du micro-parti de Marine Le Pen, dans cette affaire. Mais la Brigade financière épiluche parallèlement le patrimoine de Jean-Marie Le Pen, depuis fin 2013. Le parquet de Paris a en effet ouvert une enquête préliminaire à la suite d'un signalement de la Commission pour la transparence financière de la vie politique – remplacée aujourd'hui par la Haute Autorité. La commission avait évalué l'enrichissement personnel du fondateur du FN à 1 127 000 euros sur la période 2004-2009 couvrant sa précédente mandature au parlement européen, et elle l'avait jugé suspect au vu de ses revenus officiels.

Les informations sur la détention d'un trust non déclaré en Suisse pourraient conduire à ouvrir un nouveau front judiciaire. Des poursuites pourraient être engagées contre Jean-Marie Le Pen pour avoir transmis une « fausse déclaration » à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), et/ou pour fraude fiscale.

En 2012, Mediapart avait révélé des anomalies dans les dépenses de campagne présentées par Gérald Gérin, en tant que trésorier de Cotelec, à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP). Un voyage de onze jours en Thaïlande effectué par M. Gérin en août 2006 avait ainsi été inclus dans le compte de campagne présidentiel de Jean-Marie Le Pen en 2007. Le majordome avait indiqué que ce voyage visait à préparer dans ce pays une visite du candidat.

« Je me suis rendu dans les différents complexes et résidences hôtelières de Bangkok (Bayan Tree, Sukotai, etc.) afin d'étudier les différentes propositions que pourraient nous offrir ces établissements selon nos besoins (chambres, salle de réunion, banquets, transport, salon de cocktail). Le voyage a coûté, chambre, minibar, téléphone et voyage inclus, 3 482 euros », avait alors déclaré M. Gérin à Mediapart, expliquant qu'un coup d'État survenu par la suite en Thaïlande avait remis en cause le voyage de M. Le Pen.

En tant qu'assistant parlementaire européen, Gérard Gérin devrait aussi répondre aux questions des policiers chargés de l'enquête ouverte à la suite du courrier du président du parlement européen à la ministre de la justice Christiane Taubira, concernant des emplois fictifs présumés du FN au parlement.

Le patrimoine de Jean-Marie Le Pen et son éventuelle fortune cachée ont déjà fait l'objet de nombreuses interrogations, qu'il s'agisse de l'héritage du cimentier Lambert qui l'a rendu millionnaire dans les années 1970, de son compte suisse ouvert à l'UBS dans les années 1980, ou encore de sa relation avec le banquier genevois Jean-Pierre Aubert, mis en cause pour blanchiment au début des années 1990.

Le compte de Jean-Marie Le Pen à l'UBS avait été ouvert en mars 1981 par son vieil ami Jean-Pierre Mouchard, un éditeur qui fut le trésorier de Cotelec avant Gérard Gérin, jusqu'en 1997. Comme Mediapart l'avait dévoilé, le même homme avait utilisé dans les années 1990 les services de plusieurs sociétés offshore, Overseas Property Services Limited à Gibraltar, et la panaméenne Hadret al Raiss.

mediapart.fr

A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU

